



# FAUSSE INFORMATION !!!

Le, 21 septembre 2018

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE** du **Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes** a été informé sur une **FAUSSE INFORMATION** concernant **l'attribution des logements** par le **Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale (DRHAS)** qui circule depuis quelques temps sur notre établissement.

En effet il faudrait procéder à une ouverture de compte à la **Banque Fédérale Mutualiste (BFM)** pour entrer dans les conditions d'attribution des logements par le DRHAS.

**FORCE OUVRIÈRE** a immédiatement prit attache auprès de la directrice du DRHAS et notre organisation, sous-couvert de la direction des ressources humaines du Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes, a reçu rapidement une réponse claire et précise :

« Je vous remercie de votre message et également de m'avoir directement informée de cette fausse information dont j'ai pris connaissance avec un grand étonnement ! **Je vous confirme que le département des ressources humaines et de l'action sociale n'a aucun lien avec la Banque Fédérale Mutualiste** (et avec aucun autre établissement bancaire d'ailleurs). **Cet établissement n'est associé d'aucune façon dans l'attribution des logements sociaux.** »

La directrice du DRHAS a tenu à rappeler les conditions d'attribution des logements sociaux, afin que **les agents en soient informés et que seule la vérité circule**, en ces termes :

« Je souhaite vous préciser les modalités d'attribution des logements sociaux relevant du parc immobilier du ministère. Le DRHAS réceptionne, enregistre et vérifie la recevabilité du dossier des demandeurs. Lorsqu'il existe plusieurs demandeurs pour un logement, c'est la « commission logement » émanation du **Conseil Régional de l'Action Sociale (CRAS) constituée des représentants du personnel et des représentants de l'administration** qui effectue un classement des candidats. **Le DRHAS organise les travaux de la commission mais ne participe pas au vote. Les dossiers sont étudiés par les membres de la commission après avoir été anonymisés** ; les membres disposent pour chaque candidat d'une fiche à points (nationale) évaluant notamment les critères sociaux familiaux ... Le DRHAS transmet ensuite ce classement au bailleur social qui lui-même réunit une commission d'attribution définitive en étudiant le classement transmis par le DRHAS et les éventuelles dettes locatives (données non connues par le DRHAS)».

Pour information, le secrétaire adjoint du **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE** du **Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes**, affecté sur Aix1, **siège au CRAS** pour notre organisation syndicale et pourra **répondre** à toutes vos questions en vous donnant de **VERITABLES INFORMATIONS !!!**

## REJOINS LA FORCE !

**FORCE OUVRIERE**, se tient également à votre **disposition** pour vous **accompagner** dans l'élaboration de votre dossier de demande de logement social ou de tout autre demande de logement privé.

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE** du Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes **AVERTIT** les agents, qu'une diffusion de fausse information est un délit dans le droit pénal français prévue par de nombreux textes de lois, dont notamment :

1. **L'article 27 de la loi du 29 juillet 1881** sur la presse,
2. **L'article 322-14 du code pénal** (modifié par l'ordonnance du 19 septembre 2000) lié à la **Loi n°92-685 du 22 juillet 1992**,
3. **L'article L.97 du Code électoral, l'article L465-1 du code monétaire et financier**, modifié par la **LOI n° 2016-819 du 21 juin 2016**.

## La **FAUSSE INFORMATION**

**Peut également être liée, voire associée à la diffamation et à la calomnie, relevant également du code pénal !!!**

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE** du Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes **DEPLORE** ces méthodes de délinquants !!!

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE** du Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes **RESTERA VIGILANT**, car **L'HONNETETE** de l'information pour l'ensemble du personnel est notre **SEULE** méthode de travail.

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE** du Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes **ACCOMPAGNERA** tout les agents se sentant lésés.

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE** du Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes **DEFENDRA** sans cesse les personnels de l'Administration Pénitentiaire de notre établissement !!!

Le bureau local  
**FORCE OUVRIERE**

**REJOINS LA FORCE !**